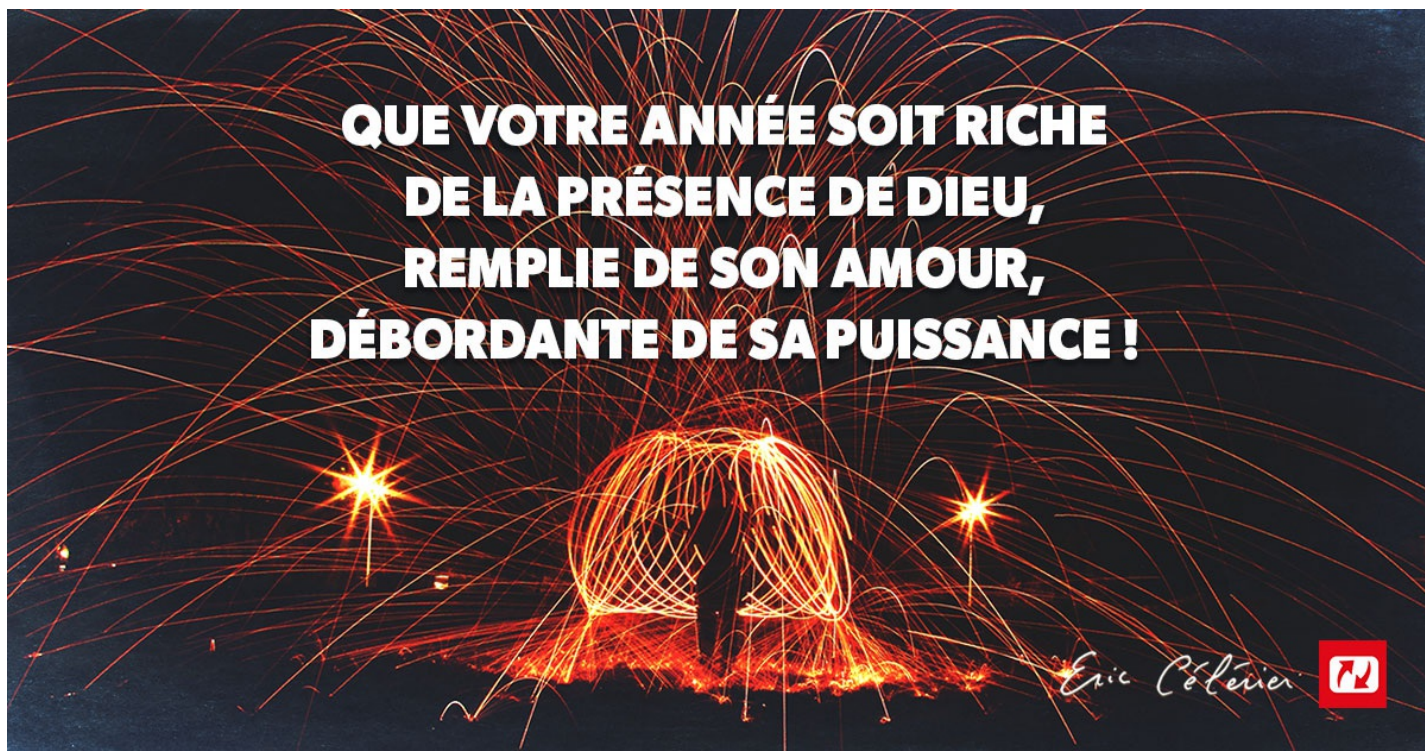


Mon ami(e), prenez UNE bonne résolution



Bonjour Mon ami(e),

En ce début d'année, les magazines regorgent de titres plus accrocheurs les uns que les autres : *"Tenez (enfin) vos résolutions"...* *"Les 10 clés pour réussir votre année"*, etc.

Aujourd'hui plus que jamais, mon désir pour vous est que vous puissiez démarrer cette nouvelle année avec le conseil de Dieu, parce qu'il n'en existe pas de meilleur.

Alors que nous recommande la Bible ? Lisons dans [Matthieu 22.36-40](#)...

"Maître, quel est le plus grand commandement de la loi ? Jésus lui répondit : "Tu dois aimer le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ton intelligence." C'est là le commandement le plus grand et le plus important. Et voici le second commandement, qui est d'une importance semblable : "Tu dois aimer ton prochain comme toi-même." Toute la loi de Moïse et tout l'enseignement des prophètes dépendent de ces deux commandements."

Le Seigneur vous révèle la bonne attitude à développer cette année. Il vous partage un concentré du meilleur de ses ordonnances. Choisissez d'aimer Dieu en premier. Choisissez d'aimer votre prochain. Choisissez d'aimer Mon ami(e).

Soyez résolu(e) à manifester la grâce, la miséricorde. Laissez aller la colère, pardonnez, réconciliez-vous.

Que votre vie manifeste la joie, la grâce, la passion de Christ pour les hommes. Soyez porteur(se) de joie pour tous ceux et toutes celles que le Seigneur placera sur votre chemin.

Que votre année soit riche de sa présence, remplie de son amour, débordante de sa puissance ! Je vous souhaite une année exceptionnelle avec le Seigneur. Une année où vous récolterez avec allégresse ce que vous avez semé avec fidélité. Une année où vous apprendrez à connaître Jésus plus personnellement.

Merci d'exister,

Eric Célérier

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

11916 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com